

Les pratiques restrictives suivies par Radio-Canada en matière de télévision priveront la majeure partie des Canadiens, pendant des années encore, de l'occasion de jouir de la télévision. Nous sommes toujours en présence d'un état de choses extraordinaires, savoir que les contribuables des régions éloignées doivent acquitter des impôts afin que les gens de Toronto et de Montréal puissent bénéficier de la télévision, s'ils en bénéficient. Même lorsque la télévision sera mise à la portée de nouveaux endroits, le réseau d'État ne desservira qu'un champ assez restreint, de sorte que les contribuables éloignés feront les frais de la télévision dans cinq grandes villes du pays.

Si on avait autorisé les exploitants privés de la télévision à passer par le stade expérimental, ces endroits pourraient tous capter aujourd'hui des émissions télévisées, sans qu'il en ait coûté un seul cent aux contribuables canadiens. Je soutiens que le moment est bien choisi pour que le Gouvernement revise sa ligne de conduite, étant donné qu'il a souligné les rapports étroits unissant dans ce domaine le Gouvernement à Radio-Canada.

Nous affirmons qu'une réduction des impôts est indispensable, surtout en ce qui concerne l'impôt sur les revenus modestes (le problème se relie à la télévision tout comme aux autres dépenses publiques); on nous réplique que jamais les salaires moyens n'ont atteint au Canada un niveau semblable à celui d'aujourd'hui. Cela est peut-être exact; toutefois, ce qui compte, ce sont les sommes que le Gouvernement laisse aux salariés, sous forme d'économies, et non seulement le chiffre global des salaires. A l'heure actuelle, les impôts directs et indirects sont à un niveau qui crée un peu partout des privations et qui décourage l'initiative et l'esprit d'économie chez bon nombre de nos concitoyens.

J'en viens maintenant à la conférence qui se tiendra à Londres dans le courant de ce mois. J'espère que les députés obtiendront quelques renseignements quant aux intentions du Gouvernement au sujet de cette conférence. Il se peut qu'elle constitue une des réunions de ce genre les plus importantes qui aient jamais eu lieu. Des déclarations formulées au Canada ainsi que dans les autres capitales du Commonwealth, il ressort qu'un des problèmes débattus sera celui des échanges commerciaux et de l'essor du commerce entre les pays du Commonwealth.

Le discours du trône ne dit rien de l'attitude que le Gouvernement entend prendre. Le Gouvernement pourrait fort bien soutenir, j'en conviens sans hésitation, que certaines raisons exigent qu'il s'abstienne de formuler,

avant l'ouverture de la conférence elle-même, des déclarations précises sauf son intention de faire son possible pour ranimer et accroître le commerce entre les membres du Commonwealth. Un tel argument pourrait bien être fondé, en temps ordinaire. Toutefois, il reste que certains membres du Gouvernement et certains porte-parole anonymes ont formulé des déclarations précises que la presse a rapportées intégralement.

L'attitude négative que la Canada entend adopter à la prochaine conférence a été exposée à maintes reprises. Tout récemment, un membre du cabinet a formulé de telles vues au cours d'un discours prononcé à New-York. Ce porte-parole du Gouvernement, parlant de programmes aux États-Unis, n'a cependant pas dit ce que le gouvernement du Canada entend faire. Il a dit aux Américains et aux Canadiens, par le truchement de la presse, que le Gouvernement en particulier ne ferait pas certaines choses. On a maintes fois rapporté également qu'avant de conclure des engagements précis avec l'Angleterre, le Canada insisterait pour qu'elle prenne certaines mesures propres à améliorer sa situation. De fait, en ces derniers jours, nous avons vu dans les journaux des déclarations révélant une attitude qui ne semble guère opportune en ce moment où nous cherchons à prendre des dispositions qui nous permettront de vendre à la Grande-Bretagne nos excédents agricoles et autres excédents alimentaires. Non seulement la Grande-Bretagne doit apprendre comment acheter, mais nous devons de notre côté, apprendre comment vendre nos produits; le ministre de l'Agriculture (M. Gardiner) a pris bien soin de le souligner à plusieurs reprises récemment.

Je suis certain que les Canadiens seraient indignés, et les membres du Gouvernement plus que tous les autres, si quelqu'un de Grande-Bretagne osait dire au gouvernement canadien comment il devrait modifier sa façon de procéder avant qu'ils puissent faire affaire avec nous.

Avant d'oser dire au gouvernement anglais comment diriger ses affaires, il conviendrait d'examiner la situation chez nous. Certaines modifications s'imposent sans doute en Grande-Bretagne et, d'après ce que j'ai vu, les Anglais n'hésitent aucunement à le reconnaître. Ils savent, comme nous, qu'il leur importe de hâter les dates de livraison de l'outillage lourd, de respecter les dates de livraison auxquelles ils ont promis de livrer leurs produits, d'assurer au Canada un approvisionnement de pièces de rechange indispensables désormais plus abondant et qu'il leur faut étudier soigneusement et régler d'autres problèmes qui ont nui aux ventes. Dans une large mesure, ces difficultés proviennent de la reconstruction des édifices,